



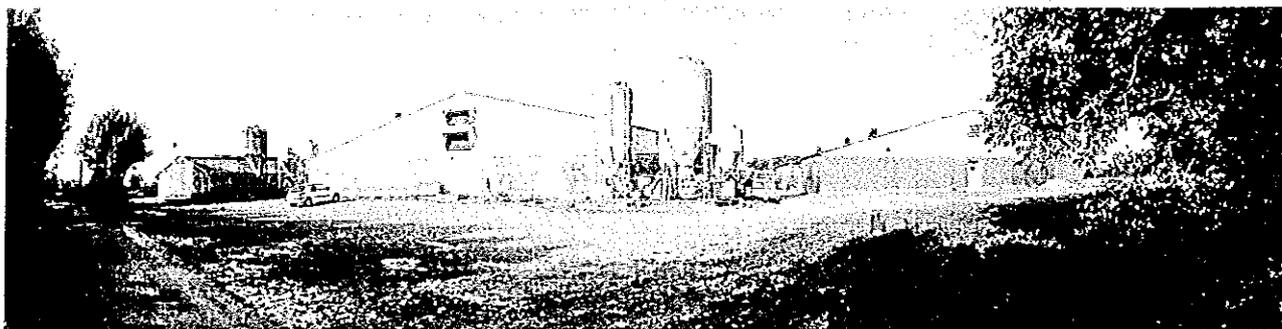
Législation installation classée
Rubrique n°2102-2a – Elevage de porcs

Établissement d'élevage soumis au régime de L'ENREGISTREMENT

Effectifs < 750 emplacements de truies et < 2000 emplacements de porcs en production

**DOSSIER D'ENREGISTREMENT
AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES
POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT**

**EARL La Maison des Champs
Monsieur et Madame AUDEBERT
12 route d'Épannes
79160 FAYE SUR ARDIN**



**Demande technique pour modification
d'élevage et de plan d'épandage**

- *Extension et modernisation d'un élevage porcin sur le site du Vigneau*
- *Agrandissement d'un plan d'épandage*

Janvier 2013

COOPERL ARC ATLANTIQUE -Beaupréau – Z.I. Evre et Loire- BP 30083
49602 BEAUPREAU CEDEX 02-41-75-21-80

EARL La Maison des Champs
Monsieur et Madame Claude AUDEBERT,
12, route d'Épannes
79160 FAYE SUR ARDIN

Préfecture des Deux Sèvres
Bureau de l'Environnement
79000 NIORT

Objet : dossier I.C.P.E soumis à enregistrement

Monsieur le Préfet,

Nous sollicitons au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement un arrêté de prescription complémentaire (régime enregistrement) de l'élevage porcin naisseur/engraisseur situé sur le site du Vigneau.

Cet élevage porcin, localisé sur la commune de FAYE SUR ARDIN, est connu dans vos services par un arrêté d'autorisation n°4126 en date du 08/12/2003, pour :

- 146 truies,
 - 450 porcelets en post-sevrage,
 - 720 porcs à l'engrais,
- Soit 1248 animaux équivalents porcs.

Notre objectif est d'augmenter l'effectif du site du Vigneau, en rapatriant la quarantaine sur ce site, en augmentant la capacité du post-sevrage et en construisant 2 nouvelles salles d'engraissement et une salle de porcherie gestantes. Nous aurons alors avec les effectifs maximaux suivants : 117 truies, 2 verrats, 18 cochettes, 504 porcelets en post-sevrage et 1216 porcs charcutiers (soit 1692 animaux équivalents au maximum).

Le dossier et les plan joints au dossier décrivent les installations actuelles et en projet. Le plan d'épandage est agrandi dans le cadre de ce projet (prise en compte d'un nouveau prêteur). Nos effluents seront épandus sur nos surfaces en propre et celles de notre prêteur (notre fils), situées sur Faye sur Ardin, Béceleuf, Villiers en Plaine et Ardin.

Vous trouverez ci-joint un dossier présentant :

- le descriptif de l'élevage porcin,
- les bilans de fertilisation,
- les plans de situation et de masse de l'exploitation.

Vous en souhaitant bonne réception, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos salutations respectueuses.

FAYE SUR ARDIN, le

24.01.2015

Pour l'EARL

AUDEBERT Bernadette

Audebert Claude



DEMANDE D'ENREGISTREMENT

■ PRESENTATION DU DEMANDEUR

Statut	EARL Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
Membres de l'exploitation	Monsieur AUDEBERT Claude, gérant Madame AUDEBERT Bernadette, gérante
Année de création (EARL)	01/04/1998
Activités	production agricole (élevage de porcs Naisseur Engraisseeur), polyculture
Adresse du siège social	12 route d'Epannes
Commune	79160 FAYE SUR ARDIN
Canton	COULONGES SUR L'AUTIZE
Téléphone / télécopie	05.49.04.31.96
Numéro SIRET	419 918 032 00014
Code APE	0146Z

■ EMPLACEMENT DES INSTALLATIONS

Adresse	Le Vigneau
Commune	FAYE SUR ARDIN
Parcelles cadastrales	Section B1 -parcelle n°669
Urbanisme	⇒ secteur agricole (selon la Carte Communale)

Actuellement, la quarantaine est toujours située 12 route d'Epannes, à Faye sur Ardin, et déménagera au Vigneau après projet.

■ DESCRIPTION, NATURE ET VOLUME DES ACTIVITES

L'EARL la Maison des Champs bénéficie d'un arrêté modificatif pour 146 truies, 450 porcelets en post-sevrage et 720 porcs charcutiers pour le site du Vigneau. Elle souhaite développer son activité d'élevage sur ce site en agrandissant l'engraissement, tout en modernisant le post-sevrage et les installations du naissage (arrivée des cochettes sur le site, passage en conduite 4 bandes).

Tableau : évolution des effectifs porcins de l'élevage

Rubrique	Site et nature des activités	Situation autorisée	Situation après projet	Observations
2102-2 a)	Le Vigneau production porcine	146 truies, 450 porcelets en post-sevrage < 30 kg, 720 porcs charcutiers > 30 kg	117 truies, 2 verrats, 18 cochettes, 504 porcelets en post-sevrage < 30 kg, 1216 porcs charcutiers > 30 kg	HAUSSE EFFECTIFS INFERIEURE A 450 ANIMAUX EQUIVALENTS >>> DOSSIER TECHNIQUE DE MODIFICATION D'ELEVAGE ET PLAN D'EPANDAGE, REGIME DE L'ENREGISTREMENT
		1248 animaux équivalents	1692 animaux équivalents	
TOTAL		1248 animaux équivalents	1692 animaux équivalents	

LE PROJET :

↳ Constructions neuves et réaménagement de bâtiments sur le Vigneau ;
Arrêt des installations existantes 12 route d'Epannes ;

↳ Mise à jour du plan d'épandage.

Les déjections porcines seront épandues dans le cadre d'une fertilisation raisonnée, sur des parcelles agricoles des alentours, sur les terres et celles d'un prêteur (fils de M et Mme AUDEBERT).

Les communes concernées par le plan d'épandage seront :

Communes concernées par le plan d'épandage	ARDIN, FAYE SUR ARDIN, BECELEUF, VILLIERS EN PLAINE (communes déjà concernées)
--	--